

Boralex complète le rachat de ses débetures subordonnées non garanties et convertibles à 4,5 %

Montréal, Québec, le 24 octobre 2019 – Boralex inc. (TSX : BLX) (« Boralex » ou la « Société ») a annoncé aujourd'hui avoir complété le rachat de ses débetures subordonnées non garanties et convertibles à 4,5 % (les « débetures »).

Ce rachat fait suite à l'avis émis par la Société le 24 septembre 2019 prévoyant le rachat de toutes les débetures émises et en circulation. Le capital global des débetures en circulation en date du 24 septembre 2019 était de 143 687 000 \$, dont 135 754 000 \$ a été convertie par les porteurs de débetures en 6 938 325 actions de catégorie A de Boralex au prix de conversion de 19,5658 \$ par action. En date des présentes, 96 326 017 actions de catégorie A de Boralex sont émises et en circulation. Le solde du capital des débetures de 7 933 000 \$ a été racheté en contrepartie d'un produit en espèces égal au capital majoré des intérêts courus. Le paiement en espèces du prix de rachat a été financé par un prélèvement sur la facilité de crédit rotatif de la Société.

Les débetures seront radiées de la Bourse de Toronto à la clôture des marchés aujourd'hui.

À propos de Boralex

Boralex développe, construit et exploite des sites de production d'énergie renouvelable au Canada, en France, au Royaume-Uni, et aux États-Unis. Un des leaders du marché canadien et premier acteur indépendant de l'éolien terrestre en France, la Société se distingue par sa solide expérience d'optimisation de sa base d'actifs dans quatre types de production d'énergie - éolienne, hydroélectrique, thermique et solaire. Boralex s'appuie sur la diversification et l'expertise acquises depuis près de 30 ans pour garantir sa croissance soutenue. Les actions et les débetures convertibles de Boralex se négocient à la Bourse de Toronto sous les symboles BLX, et BLX.DB.A respectivement. Pour de plus amples renseignements, visitez www.boralex.com ou www.sedar.com.

Mise en garde concernant les déclarations prospectives

Certaines déclarations faites dans le présent communiqué sont des déclarations prospectives fondées sur les attentes actuelles, au sens des lois sur les valeurs mobilières. Boralex tient à préciser que, par leur nature même, les déclarations prospectives comportent des risques et des incertitudes et que ses résultats, ou les mesures qu'elle adopte, pourraient différer sensiblement de ceux indiqués ou sous-entendus dans ces déclarations ou pourraient avoir une incidence sur le degré de réalisation d'une déclaration prospective particulière. Bien que la Société estime que les hypothèses sur lesquelles se fondent ces déclarations prospectives sont raisonnables selon les

renseignements dont elle dispose actuellement, ces hypothèses pourraient se révéler inexactes.

Le lecteur est prié de ne pas accorder une confiance exagérée à ces déclarations prospectives. À moins d'y être tenue en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables, la direction de Boralex n'assume aucune obligation quant à la mise à jour ou à la révision des déclarations prospectives en raison de nouvelles informations, d'événements futurs ou d'autres changements.

Pour plus de renseignements :

Médias

Julie Lajoie
Conseillère principale,
communications corporatives
Boralex inc.
514 985-1327
Julie.lajoie@boralex.com

Relations avec les investisseurs

Stéphane Milot
Directeur, relations avec les investisseurs
Boralex inc.
514 213-1045
stephane.milot@boralex.com

Source : Boralex inc.